Mis en ligne le 5 décembre 2024
Par Louise de MASCAREL, assistante à la Direction Générale des Services

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20241202-1-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 02-12-2024
Publication le : 02-12-2024

COMMUNE DE TULLINS

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal – Séance du 28 novembre 2024

Nombre de membres au Conseil Municipal : 25

qui ont pris part à la délibération : 19

Date de convocation : 22 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit novembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de TULLINS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gérald CANTOURNET.

Présents :

Mesdames et Messieurs : Gérald CANTOURNET, Dolores ADAMSKI, Florian GRENIER, Anne DROGO, Brahim SAADI, Alain FERNANDEZ, René MARTIN, Pascale LUBIN, José CORREIA DOS SANTOS, Sébastien MAGNIER, Eric GLENAT, Stéphanie BESSET, Jean-Charles BANCHERI, Nicole CLUZEL, Robert PASERO, Yann GUELY et Orlane FANGET.

Absents :

Monsieur Damien VINCIGUERRA donnant pouvoir à Monsieur Florian GRENIER, Madame Laëtitia SERPAGGI, Monsieur Frank PRESUMEY donnant pouvoir à Monsieur Eric GLENAT, Madame Clotilde BERTHIER, Monsieur Sébastien GINESTET, Monsieur Cédric AUGIER, Madame Julie LADRET et Monsieur Xavier HEDOU.

Monsieur Alain FERNANDEZ est désigné, **à l'unanimité**, secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-5.5-194

Signature de la convention d'opération n°47256 entre l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) du Dauphiné, la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais et la Commune de Tullins opération « 2 place Docteur Valois »

Madame la Première adjointe expose :

La Commune va engager un projet de requalification des espaces publics du centre-ville de Tullins. Différents secteurs ont été ciblés notamment la place Docteur Valois. L'objectif est de valoriser les espaces et d'apaiser le centre-ville. Ces travaux devront permettre d'améliorer la qualité de vie des habitants, de valoriser les commerces de mettre en valeur le patrimoine du centre-ville, de végétaliser et de désimperméabiliser une partie des sols.

La Commune souhaite saisir l'opportunité d'acquérir un local commercial stratégique actuellement à la vente et situé 2 place Docteur Valois, pour maintenir la diversité commerciale.

A ce titre, la Commune sollicite l'EPFL du Dauphiné pour un portage foncier temporaire dudit local commercial en vue de sa revente à un tiers porteur de projet pour un montant de 88 000 € environ, une fois les travaux de requalification de la place réalisés (horizon mi-2026).

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20241202-1-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 02-12-2024
Publication le : 02-12-2024

Le Conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** le projet de convention d'opération ci-annexé visant à définir les modalités de portage et de cession, ainsi que les engagements respectifs des parties pour réaliser la sortie de portage au plus tard en 2026,
- **Valide** l'enveloppe globale prévisionnelle des dépenses à supporter par la Commune à hauteur de 88 000 € environ,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention d'opération ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Copie conforme au registre des délibérations
Tullins, 2 décembre 2024
Le Maire

